

Douala, le 13 janvier 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'opérateur en charge des opérations d'inspection non intrusive des cargaisons (scanning) au Port de Douala-Bonabéri, **Transatlantic D**, informe l'ensemble des usagers portuaires de l'entrée officielle à compter du **14 janvier 2026** de la **phase permanente** de ses activités.

À partir de cette date, les prestations de scanning feront l'objet d'une **facturation effective**, conformément aux **conditions tarifaires en vigueur**. Le paiement desdites prestations sera effectué **directement auprès de Transatlantic D**, selon les modalités opérationnelles et financières dûment établies.

Cette entrée en phase permanente consacre l'achèvement de la période transitoire de mise en service, laquelle a permis une montée en charge progressive des dispositifs techniques, une appropriation méthodique des procédures par les usagers portuaires, ainsi que le maintien d'une continuité optimale des opérations portuaires, sans perturbation significative.

Désormais, les opérations de scanning seront assurées de manière **pleine et entière**, dans le strict respect des exigences opérationnelles, sécuritaires et réglementaires en vigueur, conformément aux termes de la concession régulièrement attribuée à **Transatlantic D** par le **Port Autonome de Douala**, en sa qualité d'Autorité portuaire.

Il est rappelé que l'ensemble du processus opérationnel demeure **strictement obligatoire**, et comprend notamment :

- l'intégration des données relatives aux cargaisons ;
- l'orientation des cargaisons vers les zones de scanning dûment autorisées ;
- l'acquisition et l'analyse des images de scanning ;
- la validation réglementaire par les autorités compétentes ;
- l'émission et le règlement de la facture de scanning.

Conformément au communiqué n°0583/251/DG/PAD du 26 décembre 2025, l'«**Inspection OK**», matérialisée par la validation du scanning délivrée par **Transatlantic D**, constitue l'une des conditions réglementaires essentielles préalables à la sortie des cargaisons.

Transatlantic D réaffirme, par ailleurs, son engagement à déployer des opérations rigoureusement structurées et conformes aux standards internationaux, en vue de renforcer durablement la **sécurité**, la **traçabilité** et la **transparence** des flux de marchandises, tout en préservant la **fluidité des opérations portuaires** au Port de Douala-Bonabéri.

Les équipes de **Transatlantic D** demeurent pleinement mobilisées pour accompagner les usagers portuaires et apporter toute information utile, ainsi que l'assistance requise en lien avec l'entrée dans cette nouvelle phase opérationnelle.

NIU - M052517832859E

P.O BOX: 4448 Douala

+237 650 164 538

RCCM/YAO/2025/M 390

Rue N° 7 Zone portuaire Douala

contact@transatlanticd.com

Transatlantic D S.A

www.transatlanticd.com

